

Chapitre I

Les origines du quartier Hubes-Martinet

Le Polyptyque¹ ou relevé des biens de l'abbaye de Lobbes, rédigé par l'évêque Jean de Cambrai est un des premiers documents faisant mention de Roux :

« Est in villa quae dicitur Gimiacus, mansus indomiticatus ait quem aspiciunt de terra arahili bunr... de prato bunr... Ecclesia I solvens... Sunt ibi alii mansi LX infra eandem villam; sunt ex ipsis mansis... solvit unusquisque de spelta mod. VIII... mod. I compl. de ordeo mod. III ras. et ad alterum annum porcum I et fusa XXX. Est ibi molendinum I solvens inter bracem et farinam mod. C. Camba I, solvit omni mense de cervisia haimas XX. Est ibi silva communis et est alla forestus ad porcos... Sunt in castello Hunia bunr. **VII *et in Rodo trans fluvium Pintum mansi VIII*** (*) solventes unusquisque Kal. januarii solum denar. V et scindulas C. libras II et solid. V. »

(*) « et 8 manses à Roux au-delà du Pieton »

(Ed. J. WARICHEZ, Une « Descriptio villarum » de l'abbaye de Lobbes à l'époque carolingienne, dans le Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, T. LXXVIII, 1909, pp. 260-261).

J. Warichez date cet écrit de 868-869, mais ceci est contredit par Jean-Pierre Devroey² qui fait de cette mention un ajout vers 960-965. Néanmoins dans une liste courte des biens³ de l'abbaye datée vers 889, apparaît Gimiacus (Jumet) et Ruos (Roux).

A cette époque, Jumet fait partie du domaine de l'abbaye, et Roux en est un hameau. En 888, Arnulf de Carinthie, roi de Germanie, fait don de Lobbes et de tous ses biens à Francon, évêque de Liège. C'est ainsi que jusqu'en 1780, malgré les innombrables revendications des princes voisins, Jumet (et donc Roux) restera terre de la Principauté de Liège.

Au XII^{ème} siècle, Pétronille de Roucy⁴, veuve de Raoul de Viesville seigneur de Gosselies, fit don aux moines de Liessies de ses terres d'Avelinsart. Pétronille y possédait un château ; elle le fit raser et fit construire un petit monastère avec une église pour les moines qui s'y établiraient. Les religieux de Liessies, déjà fixés à Gosselies furent transférés à Avelinsart, qui dès lors prit le nom de Sart-les-moines.

Jusqu'en 1804, une partie du quartier, le camp du Martinet, situé entre la rue de Fontaine l'Evêque et la rue de Marchienne, ainsi que la cense de Plomcot et le bois Saint-Michel (à Hubes)

¹ BERLIERE (Dom Ursmer), MONASTICON BELGE, Tome I – deuxième livraison, Abbaye de Maredsous, 1897, page 303

² DEVROEY (Jean-Pierre), LE POLYPTYQUE ET LES LISTES DE BIENS DE L'ABBAYE SAINT-PIERRE DE LOBBES, Bruxelles, 1986, page 18

³ Ibidem, page 34

⁴ BERLIERE (Dom Ursmer), RECHERCHES HISTORIQUES SUR LA VILLE DE GOSSELIES, 3^{ème} partie : Le Château, la Seigneurie, la Terre franche Maredsous, 1932, pages 33 et 34

appartenait à la seigneurie de Sart-les-moines donc à Gosselies, tandis que la cense du Maret et Hubes appartenait à Jumet.

La terre de Gosselies dépendait simultanément du duché de Brabant pour 9/16 et du comté de Namur pour 7/16, mais indivis⁵. La terre de Jumet dépendait de la Principauté de Liège. Les cartes du Comté de Namur gravée en 1609 par Louis Guichardin et du Comté du Hainaut gravée en 1548 par Jacques de Surhon situent Sart-les-Moines et Roux dans le Comté du Hainaut. Notre commune était au point de rencontre de ces quatre grandes principautés, ce qui va créer une interminable série de tracasseries, les seigneurs se réclamant régulièrement le droit de suzeraineté sur la région. Cette situation perdurera jusque 1780 lorsque les trois localités deviendront "terres franches du Brabant".

En 1804, sous le régime français, il y eut échange de terres entre les communes de Jumet et de Gosselies. C'est ainsi que, entre autres, le Martinet, le bois Saint-Michel et Plomcot furent attribués définitivement à la commune de Jumet.

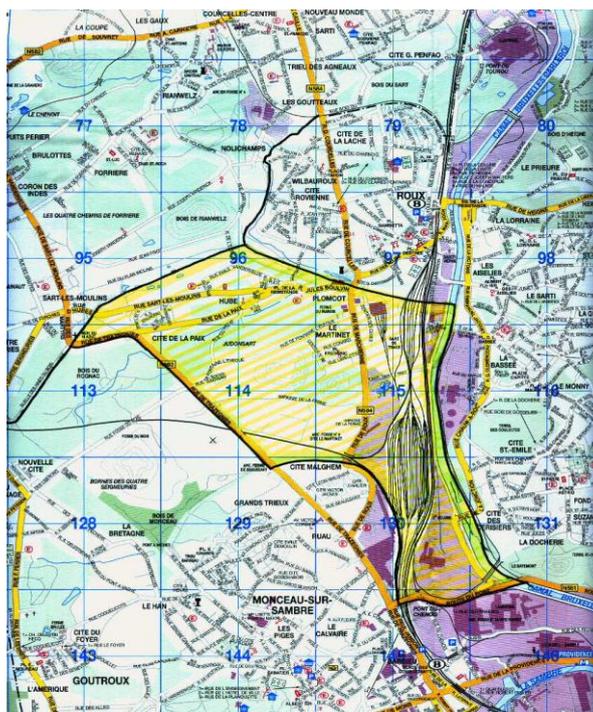
Le 16 janvier 1819, sous le régime hollandais, Roux devient une commune à part entière, le Martinet et Hubes deviennent roviens et le Martinet fait la limite avec la commune de Monceau-sur-Sambre.

L'année 1977 a vu la fusion des communes et la naissance du grand Charleroi, fort de plus de 200.000 habitants. Le conseil communal, en date du 4 mai 1992⁶, décide le découpage de Charleroi en 55 quartiers. On regroupe en un seul quartier les anciens quartiers roviens du Martinet et de Hubes.

Le quartier Hubes-Martinet est limité :

- au nord : par la limite de la commune de Courcelles et l'ancienne ligne de chemin de fer de Plomcot
- à l'ouest : par la rue de Trazegnies jusque l'ancienne ferme de Beusart
- au sud : par l'ancienne ligne de chemin de fer 123 et la route du Port
- à l'est : par la rue de la Jonction jusque la 3^{ème} écluse et le canal Charleroi-Bruxelles

Il comprend les quartiers de Hubes et du Martinet, le TLC n°4 (sa cour et ses deux terrils), la gare de triage de Monceau et l'usine POTASCO. Il s'étend sur 3,1 km² et compte 2035 habitants (statistiques de 2001).



Le quartier de Hubes

⁵ « indivis » : se dit d'un bien sur lequel plusieurs personnes ont un droit et qui n'est pas matériellement divisé entre elles

⁶ POULAIN (Michel), VILLE DE CHARLEROI, ATLAS GEOSTATISTIQUE DES QUARTIERS, Charleroi, 2001, page 5

André Herregods dans son histoire de Roux⁷ nous indique que notre commune se serait peuplée à l'époque mérovingienne, étant un domaine annexe au domaine de Jumet fondé lui à l'époque romaine ou gallo-romaine. De plus il émet l'hypothèse d'un noyau de peuplement primitif à la Bassée, la rive gauche du Piéton étant toujours à cette époque le domaine des bois et des marais.

Un rapport⁸, signé par F. Lambot, Motte, Lancelot et Vander Elst, sur les fouilles du mois d'août 1868 faites à Monceau-sur-Sambre à la limite de Courcelles sur la parcelle cadastrale 1b, occupée par le sieur Joquenne et appartenant à Monsieur A. Houtard, conclut :

"Si, à la présence des médailles d'Antonin et d'Alexandre-Sévère découvertes ici au mois de mars, nous réunissons les indices que nous avons recueillis nous-mêmes dans les lieux environnants : dans le ravin de la route de Forchies au Couchant, des fragments de tuiles romaines ; au fond de la vallée du bois de Monceau, mêmes fragments ; près de l'arbre du Rognac, mêmes fragments. Si nous joignons à cela les rapports qui nous ont été fait par les habitants de Forrière sur la présence de tessons de poterie identiques aux nôtres, trouvés en 1849, quand on défricha le bois Saint-Michel (Hubes), nous ne pouvons douter que les coteaux de toutes ses collines n'aient été couverts d'habitations au III^{ème} siècle de notre ère. Nous conjecturons que la proximité de la limite des cités de Tongres et de Cambrai, c'est-à-dire de la Germanie Inférieure et de la Belgique, a facilité, pendant les dernières guerres du IV^{ème} et celles du V^{ème} siècle, la destruction de ces demeures.

Il est vrai que les plus anciennes cartes que l'on possède, indiquent la présence de bois et de forêts sur ces emplacements. Mais les découvertes qui se font généralement dans les bois défrichés nous entraîne à ne pas rejeter l'hypothèse émise par Moke. Ce savant tout en admettant que l'ancienne Belgique était fort boisée, croit nos bois assez jeunes, et les regarde comme occupant des emplacements enlevés à la culture qui de son côté se serait étendue aux dépens des anciennes forêts. Pour les lieux qui nous occupent, il est certain que les faits se sont passés ainsi."

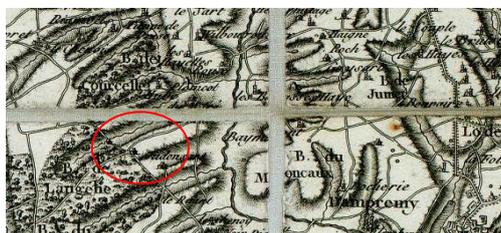
autres dans le quartier de Hubes, et aurait disparu suite aux guerres du IV^{ème} et V^{ème} siècles dans nos régions, faisant place pendant de nombreux siècle aux bois et aux marais.

Voici ce que Albert Carnoy⁹ dit de Hubes :

HUBES (départ. Roux) [1689 Hubbe T&D. IX, 87] (pron. Ûp')

Le moy. ht. all. *Hûbe* « hutte » a pénétré en wallon. On le trouve à Liège comme *houbette* « hutte de branchage » et il a été adopté par le français de Belgique comme *aubette* « kiosque ».

On pourrait donc penser que « **Hubes** » fait allusion au peuplement primitif gallo-romain du quartier. A noter que sur la carte Chanlaire-Capitaine, Hubes est orthographié **Hube**.



Un registre¹⁰ de la seigneurie de Gosselies de 1689 parle d'un courtil (jardin) gisant à *Hubbe*, terre de Gosselies, ... En 1711, il est question de *Hube*, terre de Gosselies, tenant à Jumet. Un compte de 1756 fait mention d'un pré à *Houbay*. Il y avait deux bois dans le quartier : le bois Saint-Michel, mentionné en 1548, mesurant 24 bonniers, 1 mes., 30 verges, ... appartenant à Sart-les-

⁷ HERREGODS (André), HISTOIRE DE ROUX RACONTÉES A SES HABITANTS, Roux, 1988, Tome I, page 24

⁸ DOCUMENTS ET RAPPORTS DE LA SOCIÉTÉ PALEONTOLOGIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI, Tome III, Mons, 1870, pages 45 à 52.

⁹ CARNOY (Albert), ORIGINE DES NOMS DES COMMUNES DE BELGIQUE, Tome I : A-J, Louvain, 1948, page 336

¹⁰ BERLIÈRE (Dom Ursmer), RECHERCHES HISTORIQUES SUR LA VILLE DE GOSSÉLIES, 2^{ème} partie : Topographie et toponymie, Maredsous, 1926, pages 224 et 225

moines et le bois de Fayt (bois du Fays) sur Jumet, appartenant à Lobbes. Ils sont représentés sur la carte des possessions de Gosselies au XVIII^{ème} siècle.

Le quartier du Martinet

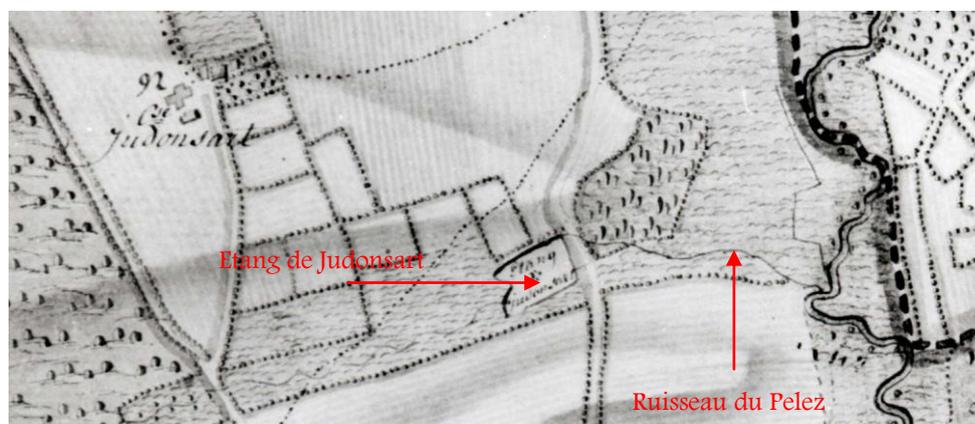
La "première" mention du Martinet remonterait à 1698¹¹, à propos de la fosse de houille exploitée à l'époque sous forme de cayat. On le retrouve sur une carte de Gosselies au XVIII^{ème} siècle, « camp du Martinet », comme terre appartenant à Sart-les-moines.

Deux origines possibles peuvent être envisagées.

- soit « Martinet » dérivant du nom propre Martin, comme terre appartenant à un certain Martin
- soit et c'est la thèse qui semble la plus probable par la présence sur place d'un martinet de forgeron.

Si je donne préférence à la deuxième solution c'est que le martinet servait entre autre à fabriquer diverses bandes de fer qui étaient vendues aux cloutiers sous forme de "verges", ou tiges de différents diamètres, avec lesquelles ces derniers pouvaient fabriquer, dans leurs ateliers familiaux, toutes sortes de clous. Et comme l'indique les "mémoires" annexées à la feuille M⁸ de la carte de Ferraris, page 138, notre région comptait de nombreux cloutiers et notamment le quartier voisin de hubes. Il n'est pas interdit de penser que ces cloutiers allaient acheter leur matière première "au martinet" voisin.

Le Martinet était bordé à l'ouest par le Piéton, au cours très sinueux, et très marécageux. Un autre cours d'eau, mentionné dans le procès verbal de délimitation du territoire de la commune de Roux le 13 avril 1819, "le ruisseau du Pelez" situé à l'extrémité des propriétés du Sieur de Gavre devait exister dans le quartier. Il s'agit peut-être du ruisseau que l'on aperçoit sur la carte de Ferraris et qui alimente l'étang de Judonsart, une autre possibilité est qu'il s'agisse du "ry aux Sorcières". Là aurait pu se situer un "martinet".



Pendant bien longtemps le Martinet est resté inhabité. C'était un lieu couvert de cultures et de pâturages (camp du Martinet). La ferme du Marais¹² (dont la première mention date 1201) et la ferme de Judonsart¹³ (qui existait déjà avant 1517) étaient les seules habitations du quartier.

A quelle époque remonte le peuplement du quartier Hubes-Martinet. Quelques éléments cartographiques peuvent nous en donner une idée.

XVIII^{ème} siècle

1 - Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du Comte de Ferraris

¹¹ CARLIER (Arille) & DONY (Emile), TOPONYMIE DE MONCEAU-SUR-SAMBRE, Liège, 1913, page 44 et MASSET (Pierre), HISTOIRE DE MONCEAU-SUR-SAMBRE, 1901, page 149

¹² ROUX, historique et anecdotes, "La Petite Lanterne" du 21 mars 1975.

F. Bastin Lefebvre dans son livre : JUMET, HEIGNE, ROUX & SART-LES-MOINES écrit "L'abbaye de Lobbes possédait depuis l'origine de la féodalité un certain nombre de fiefs à Jumet desquels dépendaient des *censes* d'où nous sont venus les noms de censier, censière.

¹³ CARLIER (Arille) & DONY (Emile), TOPONYMIE DE MONCEAU-SUR-SAMBRE, Liège, 1913, page 41

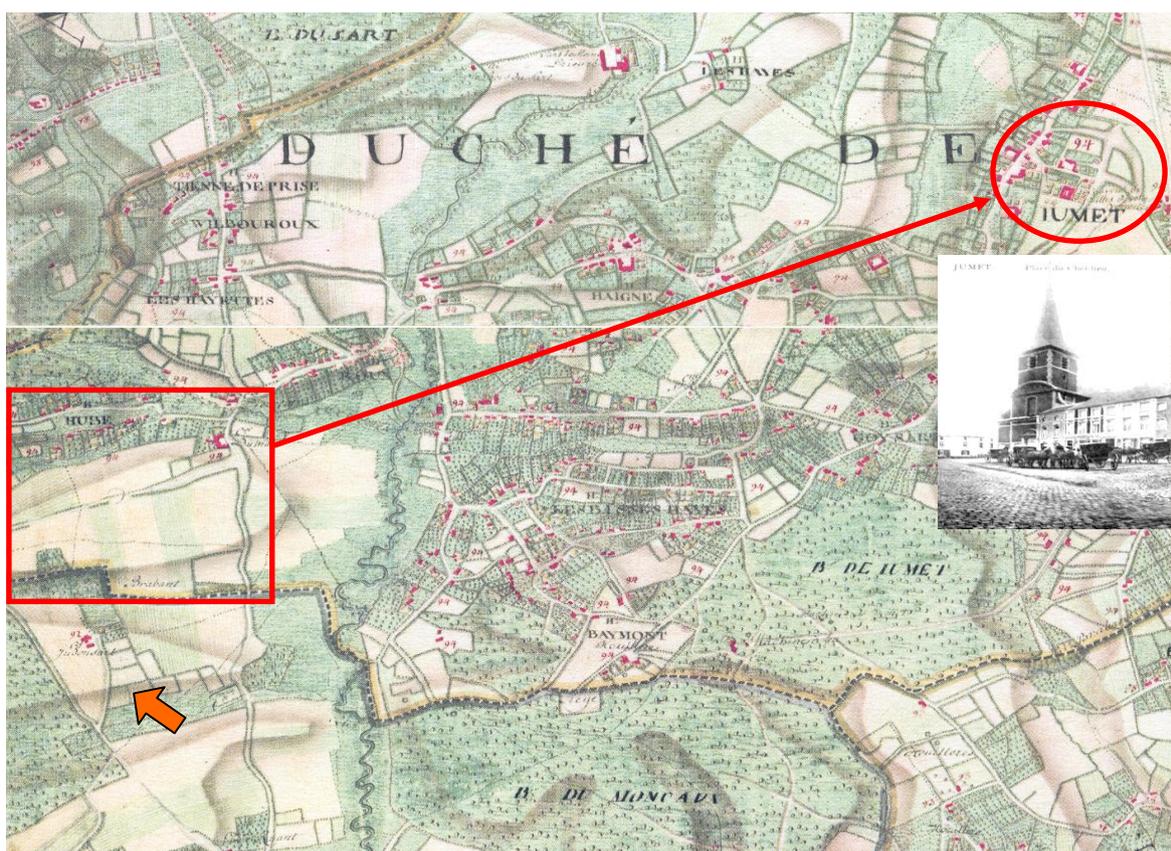
A l'analyse de cette carte, levée entre 1771 et 1778 à l'initiative du Comte de Ferraris, on s'aperçoit que le quartier du Martinet est inhabité, seule la ferme du Marais (C^{se} du Mare) est déjà existante. Le quartier voisin de Hubes comprend une vingtaine de maisons et le château de Plomcot est répertorié comme ferme (C^{se} de Plomcot). Les actuelles rues de Marchienne et de Fontaine l'Evêque, bordées de haies, semblent être des routes importantes. La rue de Trazegnies est déjà existante. le long de celle-ci figure la ferme de Judonsart. Les rues Conard et Limelette et la place Frédéric n'existent pas.

La limite des communes de Jumet¹⁴ et de Monceau-sur-Sambre est aussi la limite du Duché du Brabant et de la Principauté de Liège.

Le nombre 94 qui apparaît à côté du hameau de Hubes, de la ferme du marais est celui que porte, en plus grand, l'église paroissiale de Jumet Chef-lieu¹⁵ de laquelle ils dépendent.

Le Pieton, qui à cet endroit longe la rue de Marchienne, a un cours très sinueux et est bordé de prairies marécageuses.

Il n'est nullement fait mention d'une exploitation charbonnière (Fosse à houille) dans le quartier. A l'emplacement de l'exploitation charbonnière du Martinet est un étang nommé "Etang de Judonsart".

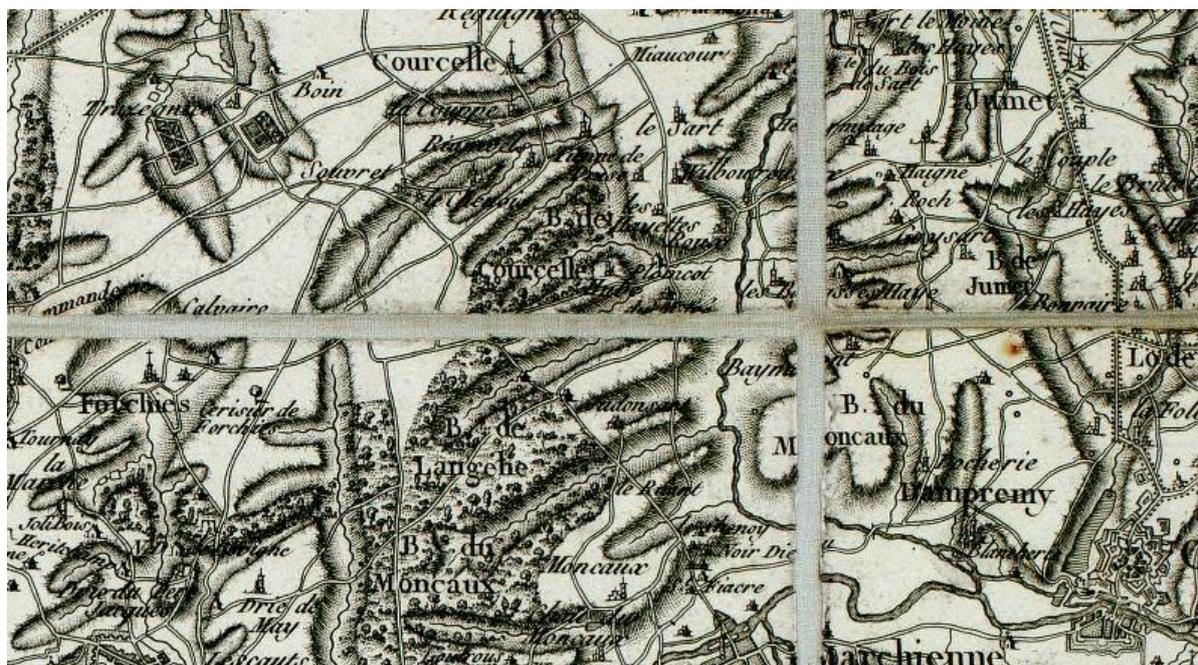


2 - Carte Chanlaire-Capitaine (1792 – ca 1796)

¹⁴ à l'époque ROUX est un hameau de JUMET

¹⁵ église Saint-Sulpice construite en 1753

Moins détaillée que la précédente, elle ne nous fournit pas d'éléments supplémentaires. Les fermes du Marais, de Judonsart et de Plomcot sont représentées, le quartier de Hubes (Hube) est mentionné. Les rues de Marchienne, de Fontaine l'Evêque et de Trazegnies sont figurées sur la carte sans être nommées. Le Pieton au cours sinueux longe la rue de Marchienne. Le ruisseau que j'ai assimilé plus haut au ry du Pelez est représenté tout en ondulations.



3 - Carte de Gosselies au XVIII^{ème} siècle

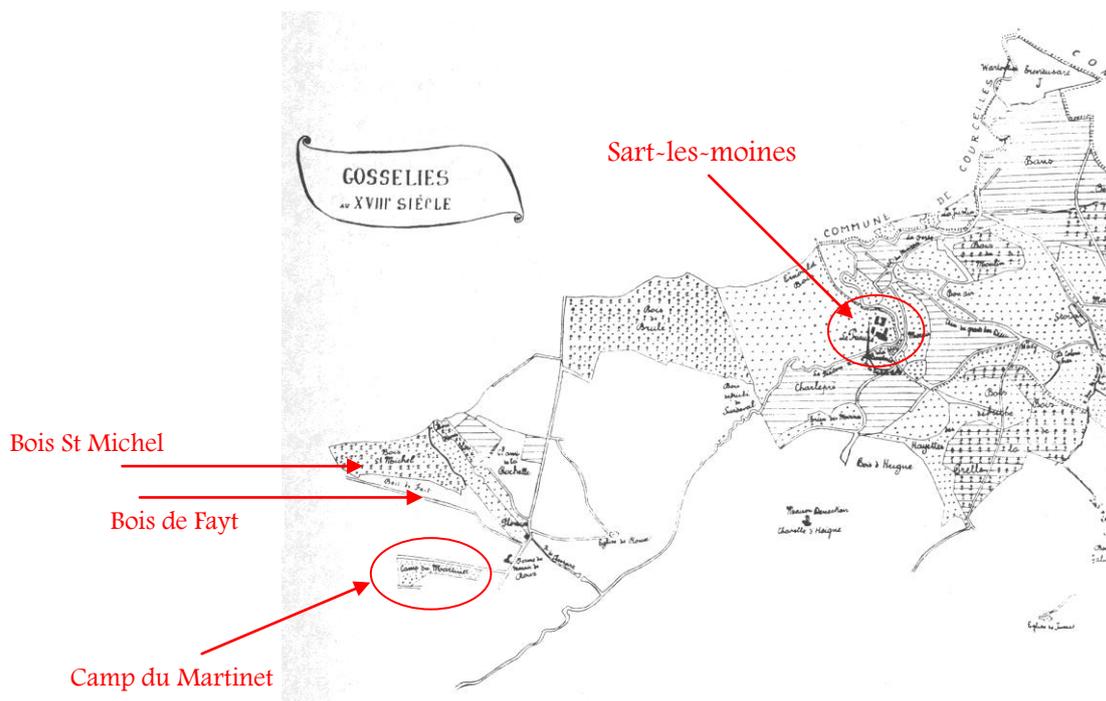
Cette carte est annexée à l'arrêté de Bonaparte du 16 octobre 1804, établissant une limite nette entre les deux communes de Jumet et de Gosselies.

Il existait à Gosselies trois seigneuries : la seigneurie proprement dite, celle de Sart-les-Moines et celle de Saint-Ursmer dite du Moncil.

Le "camp du Martinet", le "Bois Saint-Michel" (Hubes) et "Plomcot" appartenaient à la seigneurie de Sart-les-Moines, donc à Gosselies. La "Ferme du Marais de Roux" dépendait de Jumet.

Le quartier du Martinet est inhabité (hormis la "ferme du Marais de Roux")

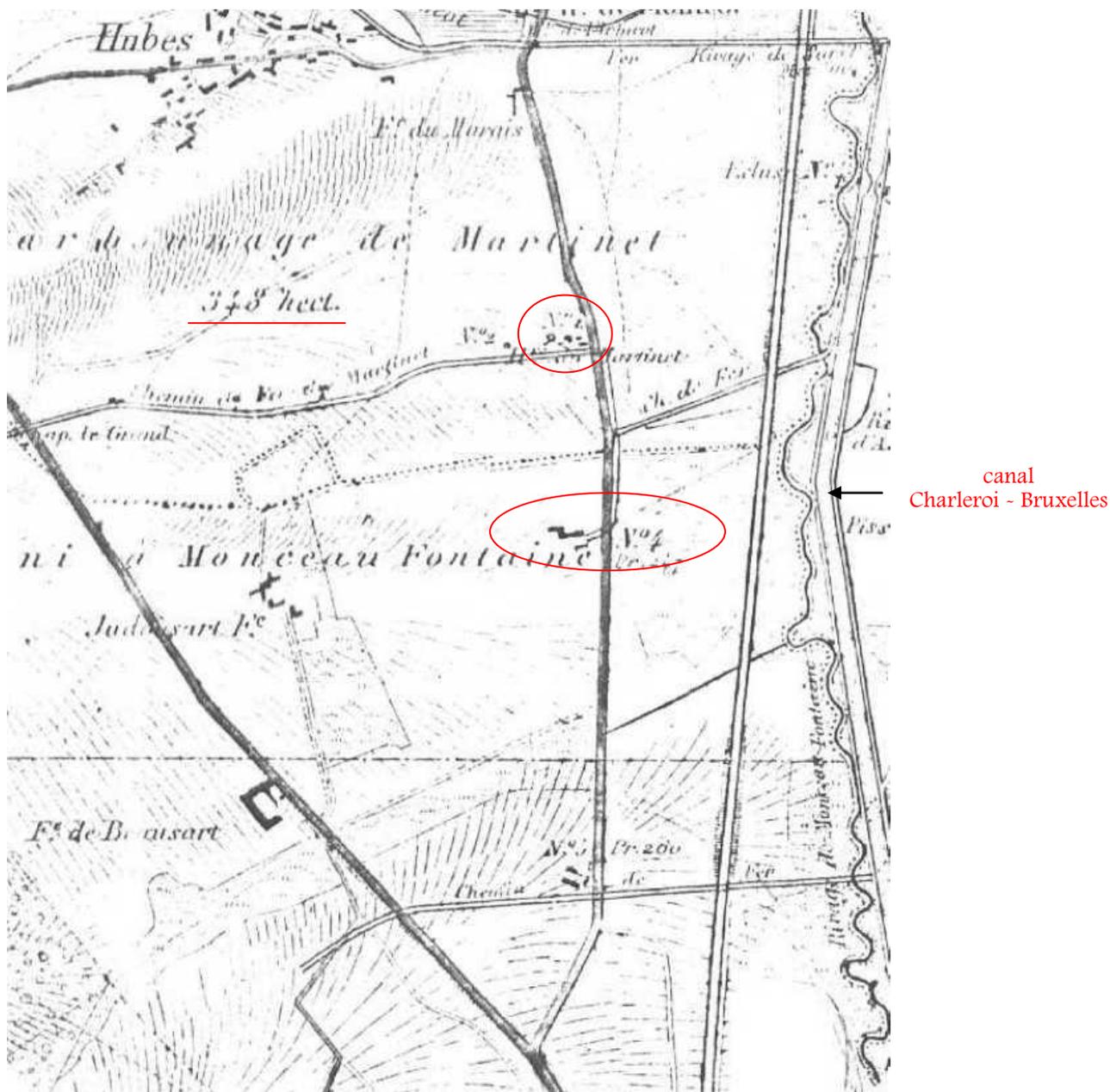
Le quartier de Hubes comprend deux bois : le "bois de Fayt" et le "bois St Michel".



1 - Carte de CHARLEROY de l'Établissement Géographique de Bruxelles imprimée en 1857

Cette carte nous montre une situation inchangée par rapport à 1778 quant à l'habitat dans le quartier du Martinet, par contre le quartier de Hubes se développe et voit le nombre de ses habitations plus que doubler..

Nous voyons apparaître l'exploitation charbonnière du Martinet¹⁶ (348 hect). Quelques éléments d'habitation existent au niveau de l'actuelle rue Limelette. Une ligne de chemin de fer (N°2) traverse le quartier jusque la rue de Marchienne puis rejoint le canal Charleroi-Bruxelles situé de l'autre côté du Piéton. Une autre ligne part du puits N°4, longe la rue de Marchienne et rejoint le canal¹⁷.



¹⁶ L'acte de création de la société du Martinet date de 1806

¹⁷ Commencé le 2 avril 1827 sous le régime Hollandais, le canal fut officiellement ouvert le 22 septembre 1832. STERLING (André) & DAMBRAIN (Michel), LE CANAL DE CHARLEROI A BRUXELLES, La Renaissance du Livre, 2001, pages 33 et 45

A l'analyse du plan et de sa matrice cadastrale, le premier peuplement du quartier se fait du côté gauche de la rue de Marchienne (chiffres impairs).

(B) L'îlot de cinq habitations repris sur la carte de Van der Maelen ont pour propriétaires : Jean-Baptiste et Jean-Joseph FALISE associés à Madame CONARD, veuve MEDART Joseph, et la société de Monceau-Fontaine et Martinet. On peut supposer que ces petites maisons étaient destinées à loger les mineurs du charbonnage tout proche.

(A) La ferme du marais appartient à Jean-Baptiste et Jean-Joseph FALISE associés à Jean-Joseph BUSAR.

Le long de la rue de Marchienne les propriétaires sont :

(C) quatre maisons appartenant respectivement à Cécile BROGNEAUX (domestique), Edouard BROGNEAUX (houilleur), Marie-Barbe BROGNEAUX épouse Adrien GUILLAUME (maréchal-ferrant) et Pétronille BROGNEAUX, veuve Joseph ESTER (cordonnier)

(D) deux maisons appartenant à Jean-Joseph LECLERCQ (instituteur) qui n'habite probablement pas ces maisons vu qu'il en possède une plus grande à Roux

(E) maison appartenant à Alexandre SOUPART (houilleur)

(F) maison appartenant Victor ROMAIN (houilleur)

(G) maison appartenant au couple HESPAGNE-BIERNAUX Jean (houilleur)

(H) maison appartenant à Melchior LOTH (houilleur)

La surface moyenne des maisons est de 80 m².

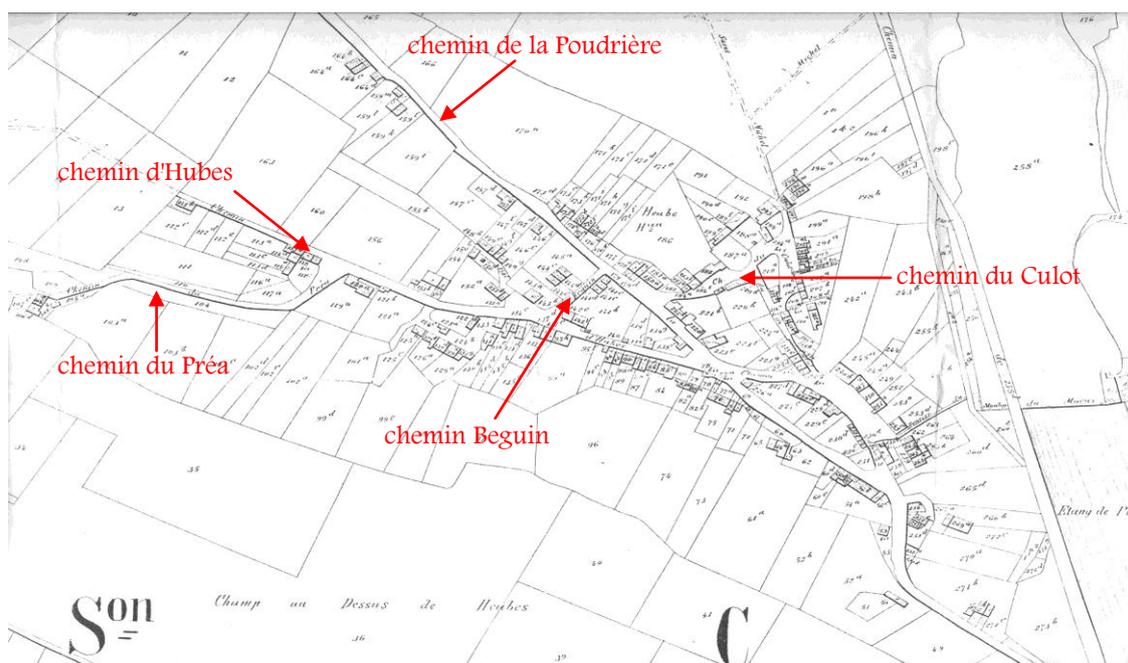
Le terrain appartenant à la veuve LIMELETTE-CONARD a donné naissance aux rues Conard et Limelette et à la place Frédéric¹⁸.

Le chemin de fer (N°2), déjà répertorié sur la carte de Van der Maelen appartient à Ferdinand Spitaels, actionnaire gérant dans la société Monceau-Fontaine et Martinet¹⁹

Les grands propriétaires du Martinet sont les familles FALISE, BOUILLON, GANDIBLEU et CONARD qui à elles seules possèdent plus de 40 hectares du quartier.

A noter l'appellation "Champ du Martinet" pour les terrains situés entre la rue de Fontaine l'Evêque et la rue de Marchienne que l'on retrouve sur la carte des possessions de Gosselies au XVIII^{ème} siècle (camp du Martinet).

2 - Quartier de Hubes



¹⁸ HERREGODS (André), HISTOIRE DE ROUX RACONTEE A SES HABITANTS, vol. 2, 1997, pages 445, 449, 452

¹⁹ voir § Société Monceau-Fontaine et Martinet

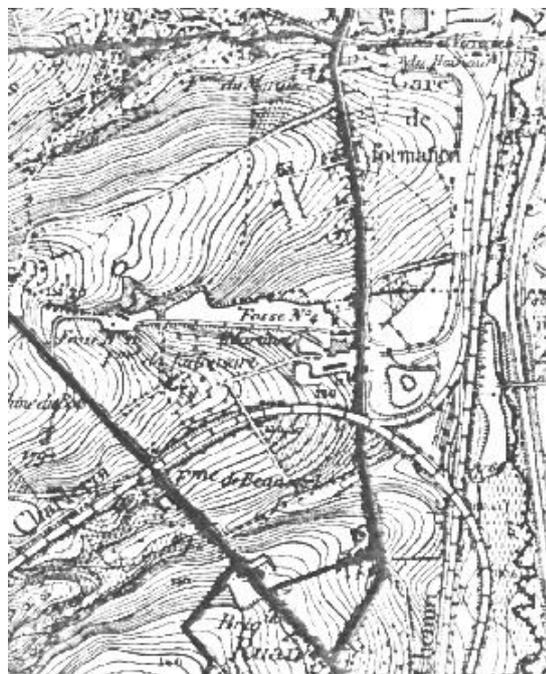
Le quartier de Hubes compte 136 bâtiments appartenant à 72 propriétaires. Les maisons sont habitées principalement par des familles de cloutiers, de houilleurs ou de journaliers (83% des propriétaires). La surface moyenne des maisons est sensiblement la même que dans le quartier voisin du Martinet soit 79 m², mais celle-ci diffère en fonction des métiers exercés par les propriétaires : cloutier 82 m², houilleur 76 m², journalier 46 m².

Les rues existantes sont :

chemin de la Poudrière ⇒ rues Jules Boulvin et Sart-les-moulins
 chemin d'Hubes ⇒ rue de la Paix et place de la Résistance
 chemin du Préa ⇒ rue du Prémat
 sentier du moulin ⇒ sentier du Maka
 chemin du culot ⇒ rues du Ballotage et Vandervelde
 chemin Beguin n'existe plus aujourd'hui

3 - Carte topographique à l'Institut cartographique militaire à Bruxelles (Levés et nivellements en 1866, révisions sur le terrain en 1879 et 1891-1892, imprimée en 1895, échelle 1/20.000).

Sur cette carte nous voyons apparaître la place Frédéric et les rues Conard et Limelette. Etant dessinées en pointillés, il s'agit donc de chemins d'exploitation. Quelques maisons bordent les débuts des rues Conard et Limelette et un seul bâtiment garnit la place Frédéric. Au bout de la rue Conard, à hauteur de la place, un gros bâtiment est représenté. Le côté pair de la rue de Marchienne commence à se garnir de maisons. La rue de Fontaine l'Evêque n'est pas encore habitée. Quelques habitations apparaissent au niveau du charbonnage et ceci est corroboré par une photo de celui-ci datant du début du siècle²⁰.



62. Une autre vue du Martinet. On voit que des maisons étaient bâties vraiment à côté des sites charbonniers...

²⁰
 page 66

LEPINE (André), LES CHARBONNAGES DU PAYS NOIR EN CARTES POSTALES ANCIENNES, Cerfontaine, 1996,

XX^{ème} siècle

1 - Carte IGN de Charleroi 1907

Les quartiers prennent leurs formes actuelles, hormis le nombre de maisons. La rue Connard est habitée des deux côtés, la place Frédéric comprend trois maisons et la rue Limelette également. Il n'est encore nullement fait mention de l'existence des terrils.



2 - Photo aérienne de l'IGN 1/20.000 (29-08-1952)



Sur cette photo, prise le 29 août 1952, on remarque les installations du charbonnage et du triage-lavoir. Le petit terril commence à se boiser (surtout le côté nord). On aperçoit distinctement les déversements sur le grand terril. De l'autre côté de la rue de Trazegnies, le terril n°27 possède à peine la moitié de sa superficie actuelle. On aperçoit également les wagonnets transportant les schistes sur le terril n°27 en passant au-dessus de la rue de Trazegnies.

3 – Photo aérienne de l'IGN 1/21.000 (22-05-1989)



Les deux terrils se sont boisés, les installations du charbonnage sont réduites à l'état de ruines et le terril n°27 très peu boisé a pris sa forme actuelle

4 – Photo satellite site internet Earth Google (août 2005)



A vous de comparer !

5 - Quelques conclusions

A l'analyse de ces cartes nous pouvons affirmer que :

Le quartier de Hubes s'est peuplé avant celui du Martinet

Les fermes du marais et de Judonsart sont les plus anciennes habitations du quartier du Martinet

Les premières habitations appartenant à la société de Monceau-Fontaine et Martinet apparaissent entre 1851 (date de la création de la société) et 1857.

Le début du peuplement du quartier du Martinet se situe entre 1857 et 1879

Les rues Conard et Limelette et la place Frédéric sont créées entre 1879 et 1907